Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le
ID : 029-212901722-20260924-2026_56-DE

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en exercice : 19
Présents : 16
Votants : 17

L'an deux mil vingt-six, le vingt-quatre septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de PLOMODIERN dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Joël BLAIZE, Maire.

Date de Convocation du Conseil Municipal : 21 septembre 2026

Étaient présents les conseillers municipaux suivants :
Laure-Anne KÉRISIT, Gilles FÉREC, Dominique MIGNON, Alain PLAUD, Corinne FLOC'H, Nicole BOURHIS, Patrick PHILIPPE, Philippe PLOUZENNEC, Marine HILLION, Damien LE BRIS, Fabrice MARCHADOUR, Nathalie JAVELLE, Gwladys GOUDON, Eddy DEBIEU, Amélie THÉBAULT.

Etaient absents excusés :
Anne-Laure MEUDEC a donné procuration à Patrick PHILIPPE

Étaient absents : Estelle ALLAIN et Alain JOLEC

Secrétaire de séance : Gwladys GOUDON

2026-56
Approbation du procès-verbal du conseil du 16 juillet 2026

Selon les articles L.2121-23 et R.2121-9 du Code Général des Collectivités Territoriales, le procès-verbal de séance doit être approuvé à la séance suivante.
Le procès-verbal des séances du conseil municipal du 16 juillet 2026, a été transmis à l'ensemble des conseillers municipaux le 21 septembre 2026.
Après avoir pris connaissance de ce procès-verbal et délibéré, le Conseil Municipal approuve le procès-verbal du 16 juillet 2026 ;

Vote : 17 Pour : 17

MAIRIE DE PLOMODIERN * FINISTÈRE *

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE — LA SECRETAIRE

Joël BLAIZE — Gwladys GOUDON